



## Les conditions d'organisation du BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social », session interacadémique 2016, sont inacceptables !

Le Rectorat de Montpellier est chargé par le Ministère de l'Education nationale, de l'organisation interacadémique des épreuves du BTS SP3S pour les académies de : Aix-Marseille, Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Montpellier et Nice.

12 lycées (publics et privé, de 1 à 3 par académie) sont choisis comme centres d'examens écrits et parmi eux, 8 lycées sont également choisis comme centres d'épreuves orales. Toujours parmi ces 12, 1 lycée est enfin choisi comme le siège de correction des écrits de 3 épreuves.

Malgré les rapports des jurys et les différents constats écrits, établis chaque année par les collègues de STMS et d'Eco-Gestion, à l'issue des épreuves du BTS SP3S et adressés au Rectorat de Montpellier pour attirer l'attention de la DAEC sur les difficultés et tensions rencontrées, aucune proposition ni aucun retour n'a été pris en compte. La session 2016 s'annonce même globalement pire...

La circulaire interacadémique d'organisation du 23 mars 2016 signée du Secrétaire Général de l'Académie de Montpellier, propose en effet, une organisation intenable pour les enseignants nommés et les professionnels volontaires qui les accompagnent dans les jurys d'oraux. Elle est surtout problématique pour les étudiants car de nature à remettre en question le traitement équitable des candidats face à l'épreuve par l'effet d'épuisement ainsi généré.

**Pour la correction des écrits** (prévue du 30 mai au 2 juin au Lycée Geneviève-Antonioz-de Gaulle de Milhau, Gard), la circulaire 2016 prévoit :

- une réduction du temps global de correction de 4,5 jours en 2015 à **3,5 jours** en 2016 (arrivée à 13 h le 1<sup>er</sup> jour : 4 jours = 3,5 jours en réalité) ;

- **Epreuve E3 Gestion** : 6 collègues convoqués (+ 2 en réserve) pour 430 copies, soit 72 copies par correcteur en 3,5 jours = 21 copies/jour/correcteur. La moyenne des années précédentes n'a cessé d'augmenter. Avec l'expérience, nous avons pourtant établi qu'un nombre maximum de 54 copies E3 par correcteur était pertinent. Il faut donc convoquer 8 correcteurs effectifs pour 3,5 jours.

- **Epreuve E4 Publics et institutions** : 6 collègues convoqués (+ 1 en réserve) pour 444 copies, soit 74 copies par correcteur en 3,5 = 22 copies/jour/correcteur. La moyenne là aussi, n'a cessé de progresser (55 /c en 2012, 68 /c en 2014... mais en 4,5 jours !). Avec cette session à 3,5 jours, c'est de l'abattage ! Rappelons que l'épreuve E4 est systématiquement la plus longue à corriger du fait de l'évaluation concomitante de 3 modules de formation dits « cœur de métier », du niveau de complexité des concepts manipulés et de la longueur moyenne des copies. 8 enseignants doivent être convoqués pour 3,5 jours.

**Pour les soutenances de l'épreuve E6** (prévues du 6 au 10 juin dans les lycées métropolitains Bonaparte de Toulon, Fesch d'Ajaccio, Pastré-Grande Bastide de Marseille, Jules-Fil de Carcassonne, Geneviève-Antonioz-de Gaulle de Milhaud), la circulaire 2016 prévoit :

- **4 à 5 jours** selon centres d'oraux (sachant que l'on ne peut interroger que 2 candidats le 1<sup>er</sup> jour - qui commence à 13 h - et 3 le dernier jour, avant saisie des notes) ;

- **Pour le Centre de Toulon** : pour 48 candidats, 3 enseignants convoqués (2 STMS + 1 Eco-Gestion) pour 2 jurys (de 2 personnes) sur 5 jours ; cela conduit à faire des jurys les mardi et mercredi à 6 candidats et celui du jeudi à 7 candidats ! Pour mémoire, nous demandons systématiquement dans les rapports de jury à limiter à 5 candidats par jour, l'ensemble des jurys afin de ne pas travailler sous pression, accueillir et expliquer les attentes de l'épreuve aux professionnels, etc. Cela signifie qu'il faudrait un jury de plus à Bonaparte (un collègue de STMS).

- **Pour le Centre de Marseille** : pour 88 candidats, 7 collègues convoqués (4 STMS + 3 Eco-Gestion) pour 4 jurys sur 5 jours. Cela signifie les mardi et mercredi à 6 candidats. Même conclusion : il faut un collègue de STMS en plus.

- **Pour le Centre de Carcassonne** : pour 55 candidats, 4 collègues convoqués (3 STMS + 1 Eco-Gestion) pour 3 jurys mais sur 4 jours c'est à dire, mardi et mercredi à 6 candidats pour 2 jurys, le mercredi à 7 candidats pour 1 jury et les 3 jurys à 4 candidats le jeudi, dernier jour d'épreuve. Il faut donc un collègue de plus pour abaisser la pression sur les jurys.

- **Pour le Centre de Milhaud** : 73 candidats pour 3 jurys sur 5 jours, soit 4 STMS convoqués + 2 Eco-Gestion. Cela signifie mardi, mercredi et jeudi à 6 candidats et jeudi à 7 candidats pour 1 jury mais aussi, les 3 jurys à 4 candidats le vendredi, dernier jour. Il s'avère donc nécessaire de convoquer 1 jury de plus (soit 2 personnes).

Le constat est sans appel : les effectifs sont notoirement insuffisants pour 4 centres sur 5 en métropole au niveau de l'effectif convoqué. La situation spécifique de l'Outremer nécessite à elle seule, une analyse à part entière.

Pourtant, l'ouverture d'un centre d'oraux de plus (Milhaud) situé centralement par rapport au regroupement interacadémique, permet de réduire les déplacements de nombre de collègues en distance et en durée. Cela permet donc de réaliser des économies. Nous attendons que ces économies puissent contribuer à soulager les collègues sollicité-e-s systématiquement, en améliorant les conditions de travail des jurys.

Aussi, afin d'assurer des conditions **normales** de travail pour cette session 2016 du BTS SP3S, nous demandons la nomination effective de :

• **4 collègues de plus** pour la correction des épreuves écrites : 2 enseignants d'Eco-Gestion pour l'épreuve E3 et 2 enseignants de STMS pour l'épreuve E4 ;

• **4 collègues de plus** pour les interrogations orales : 1 STMS pour le centre de Toulon, 1 STMS pour le centre de Marseille, 1 STMS pour le centre de Carcassonne et 1 STMS pour le centre de Milhaud.

Il s'agit là des conditions qui nous apparaissent indispensables pour assurer les épreuves 2016 dans les meilleures conditions d'équité, de respect des candidats mais aussi des professionnels qui s'engagent volontairement à nos côtés.